

Lac  
**MONTEYNARD**



# **PASSEPORT DE BONNE CONDUITE**



**LAC de MONTEYNARD - AVIGNONET**

# **PASSEPORT DE BONNE CONDUITE.**

## **INTRODUCTION :**

*En application du RPPN, le SIVOM du Lac de MONTEY-NARD-AVIGNONET, en collaboration avec le Gendarmerie, met en place un passeport de bonne conduite.*

*L'intensité de la fréquentation et la variété des pratiques nous incitent à encourager « la bonne conduite » de chacun afin que les interdits ne pénalisent pas les moyens d'expression.*

*Les recommandations ainsi que le règlement de navigation, sont affichées aux sommets des mises à l'eau.*

*En espérant que les usagers du site sauront donner à cette démarche une suite responsable et constructive. Nous souhaitons à tous de passer ici d'agréables moments.*

## **1 - COHABITATION GENERALE.**

- Respect des autres pratiques.
- Vigilance.
- Courtoisie et politesse.
- Vitesse adaptée et contrôlée.
- Nuisances sonores réduites.
- Respect des règles de priorité.

## **2 - ENVIRONNEMENT.**

- Ordures et détritrus dans les poubelles.
- Respect de la flore et de la faune.
- Respect des zones interdites à la navigation.
- Feux au sol interdits.
- Pêche en conformité avec la réglementation (Grand Lac Intérieur) ; Le bateau muni d'un fanion orange (pêche à la traîne) **est prioritaire.**

### 3 - ACTIVITES INTERDITES.

La baignade. La plongée subaquatique. Le patinage sur glace. Les véhicules nautiques (jet-skis, scooters des mers...). La navigation de nuit : sauf bateau à passager et sécurité/service.

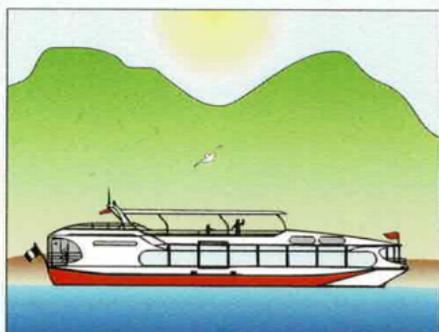


### 4 - ACTIVITES AUTORISEES.

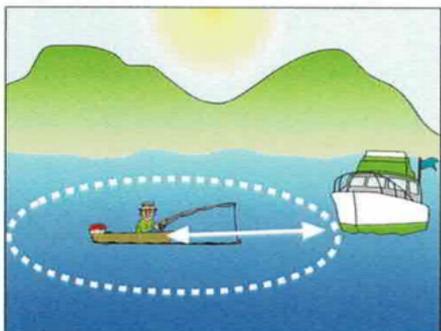
La navigation à voile. La navigation à rame. Les sports de glisse (planche à voile, kite-surf, wingfoil wakesurf...). La navigation à moteur. Les activités tractées (ski nautique, wake bord, bouée tractée...) doivent arborer 1 flamme orange et filin flottant de couleur vive, limitées à 19h30 et 20h30 du 15/06 au 31/08.



Priorité à droite et à toute menue embarcation ou voilier



Bateau à passagers (flamme rouge à l'avant) PRIORITAIRE



40 mètres de distance de toutes embarcations de pêche.



etc ...

Vérifiez votre matériel de sécurité

## **5 - SECURITE.**

### **5-1 - PORT D'UN GILET OU BRASSIERE DE SAUVETAGE.**

Obligatoire pour les bateaux à voile, les activités tractées et les enfants de – 14 ans.

Fortement recommandé sur toutes les embarcations à moteur, pour les sports de glisse et sur les paddles.

### **5-2 - MATERIEL DE SECOURS OBLIGATOIRE.**

Matériel de secours obligatoire à bord : extincteur(s) selon les caractéristiques du bateau, un moyen pour 1 personne tombée à l'eau de remonter à bord (bouée par exemple), 1 dispositif stoppant la propulsion en cas d'éjection du pilote (1 coupe-circuit), 1 écope, 1 dispositif d'amarrage et de remorquage (bout et pagaie), 1 gilet de sauvetage adapté à chaque personne embarquée.

### **5-3 - ZONES INTERDITES A LA NAVIGATION.**

Voir plans affichés aux mises à l'eau et résumés au verso. Dans la bande de rive soit de 0 à 40m de la berge, vitesse et circulation réduite à 5km/h.



### **5-4 - LIAISONS.**

VHF : canal 16 - Sécurité  
canal 9 – SIVOM

Téléphone : 112 – Secours  
04 76 34 14 48 – Accueil SIVOM  
06 72 60 20 04 – Astreinte SIVOM

# PLAN du Lac Monteynard-Avignonet

Informations complémentaires sur le site [www.lac-monteynard.com](http://www.lac-monteynard.com)



## LEGENDE REGLEMENTAIRE des panneaux de navigation

-  A1 Limite de navigation
-  B6 Vitesse limitée en km/h
-  B8 Obligation d'observer une vigilance particulière
-  C5 Distance de 30 mètres de la rive à laquelle les bateaux doivent de tenir.
-  Interdiction aux planches à voiles
-  Interdiction au ski nautique
-  Baignade interdite
-  Ponton
-  Passerelle
-  Aire d'atterrissage des hélicoptères

## LEGENDE SPECIFIQUE au plan d'eau

-  Zones de mouillage des bateaux
-  Zones interdites à toute navigation

### ATTENTION DANGER IL EST DANGEREUX

de s'aventurer dans le lit de ce cours d'eau ou sur les îles et bancs de gravier, l'eau pouvant monter brusquement et à tout moment par suite du fonctionnement des centrales hydroélectriques et des barrages.

**DANGER !**  
 BARRAGE ET CENTRALE  
 RISQUE DE FORTES INONDATIONS  
 EN CAS DE COUPE BRUSQUE  
 POUR LE COURS D'EAU

**ACHTUNG, GEFAHR!**  
 STAUWEHR  
 UND KRAFTWERK  
 GROSSE ANSCHWEMMUNG  
 BEI BRUCH DES WASSERS



**DANGER !**  
 BARRAGES ET CENTRALES  
 RISQUE DE MONTÉE BRUSQUE DE L'EAU, NOTRE POUR LE COURS D'EAU